# Anthropologie et Sociétés



Crise et stratégies locales : Plessisville, St-Georges, Thetford Mines

Crisis and Local Strategies : Plessisville, St-Georges, Thetford Mines

Claude Bariteau

Volume 9, Number 2, 1985

Pouvoir local et crise économique

URI: https://id.erudit.org/iderudit/006265ar DOI: https://doi.org/10.7202/006265ar

See table of contents

Publisher(s)

Département d'anthropologie de l'Université Laval

**ISSN** 

0702-8997 (print) 1703-7921 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Bariteau, C. (1985). Crise et stratégies locales : Plessisville, St-Georges, Thetford Mines. *Anthropologie et Sociétés*, 9(2), 57–84. https://doi.org/10.7202/006265ar

Article abstract

Crisis and local stratégies: Plessisville, St-Georges, Thetford Mines

From a comparative analysis of local strategies during the crisis in three small industrial centers, Plessisville, St-Georges and Thetford Mines, the author shows that their differences reveal differences in the organization of the social classes in each center. This demonstration has been possible by the selection of industrial centers of small dimension where the relations between social classes were known to be different. The author suggests, in conclusion, to take this factor into account to study local strategies of development because it gives sense of the local actions.

Tous droits réservés © Anthropologie et Sociétés, Université Laval, 1985

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/



Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

# CRISE ET STRATÉGIES LOCALES: Plessisville, St-Georges, Thetford Mines



### Claude Bariteau

Ce qui se déroule au niveau local en période de crise n'est pas indépendant de ce qui s'affirme au plan national. Les luttes locales, même si elles s'activent de façon particulière, ne trouvent leur sens qu'à l'intérieur des contraintes nationales. On ne peut les lire qu'en liaison avec les pratiques sociales propres à chaque pays et les formes d'organisation et d'affirmation des principales forces sociales en jeu. Sur ce point, les opinions des analystes divergent de moins en moins.

Toutefois, ce paradigme n'exclut pas l'affirmation de dynamismes locaux particuliers beaucoup moins contraints par le contexte d'ensemble même s'ils en restent en grande partie tributaires. La majorité des recherches récentes traitant du pouvoir local vont dans le sens de l'inclusion d'une telle possibilités.

Cette inclusion pose le problème de l'identification et de l'explication de la diversité des dynamismes locaux. C'est d'ailleurs le défi majeur des analystes de la scène locale. Que retenir comme champ d'observation des dynamismes? Doit-on privilégier les activités des institutions localement enracinées, les luttes de pouvoir qui les traversent, en sérier certaines plutôt que d'autres ou les identifier toutes? Quant à la diversité alors observée, est-elle redevable à l'historicité et à la dimension des localités au sein de chaque pays? Ne découlerait-elle pas des caractéristiques de l'économie locale et des formes de propriété ou, plutôt, de l'état des rapports entre les classes sociales d'un milieu donné? Peut-on affirmer qu'elle renvoie à des facteurs autres qui s'exprimeraient en marge des classes sociales?

À l'aide d'une analyse comparée de stratégies déployées à l'occasion de la crise dans trois sphères : le municipal, les services éducatif et de santé et les entreprises économiques dans trois petits centres industriels québécois (Plessisville, St-Georges et Thetford Mines), cet article met de l'avant

l'idée que la diversité observée réfléchit les différences qui caractérisent l'organisation des classes sociales en présence, celle-ci n'étant cependant pas indépendante des formes de contrôle des principales entreprises de chaque centre. Ce facteur est fondamental pour l'étude du pouvoir local car il permet une lecture sociale de la diversité des pratiques locales et un raffinement de la connaissance des phénomènes sociaux liés au pouvoir local.

La démonstration de cette idée suppose d'abord un choix de centres industriels comparables, présentant des similarités au niveau de la structure du pouvoir et des différences importantes en ce qui a trait aux rapports entre les classes sociales, et ensuite une analyse de pratiques locales permettant de lire celles qui ont eu cours en période de crise. La première partie de cet article identifie les centres dans le contexte de la société québécoise en regard des sphères d'activités retenues. Signalons que ces sphères, au niveau local, ont toujours été celles où se sont définis la plupart des enjeux locaux, ce qui explique l'attention que nous leur avons portée. La deuxième partie cerne les forces sociales qui se manifestent dans les trois centres et présente des hypothèses pour chacun d'eux en période de crise dans les sphères d'activités privilégiées. La troisième partie se veut une vérification de nos hypothèses par une analyse des pratiques en période de crise. Cette vérification s'appuie surtout sur du matériel ethnographique qualitatif.

Dans ce texte, le pouvoir local n'est pas assimilé au pouvoir municipal. Nous appliquons ce concept aux « pratiques de classe portant sur un champ délimité dans l'espace » (Bariteau et al. 1983: 33), en l'occurrence les trois centres industriels, qui se manifestent dans des sphères politiques et économiques que sont les municipalités, les institutions scolaires et de santé et les entreprises. Sous cet angle, le pouvoir local ne peut s'expliquer qu'en relation avec la configuration spécifique des intérêts et des pratiques contradictoires en présence dans un milieu donné, ces intérêts pouvant ne pas faire directement partie de ce que plusieurs appellent la société locale.

Cette façon d'aborder le pouvoir local introduit aux rapports entre les forces sociales en présence et à l'effet de ces forces sur des institutions qui opèrent localement, effet perceptible dans les activités que ces institutions mettent de l'avant. Dès lors, si les forces sociales en présence sont différemment organisées et si leurs rapports dans chaque centre sont distincts, on devrait, dans l'analyse des pratiques locales, observer des différences. Notre démonstration confirme des thèses similaires soutenues par des analystes de la scène locale<sup>1</sup>. Nous montrerons en conclusion, en quoi cette idée véhicule une lecture du pouvoir local qui s'éloigne de celles découlant des orientations structuralo-marxistes et fonctionnalistes qui ont marqué pendant les vingt dernières années les débats théoriques sur le

<sup>1</sup> Nous pensons, entre autres, à Auffray, Collin, Baudoin et Guillerm (1979), Bleitrach, Lojkine, Oary, Delacroix et Maheu (1981), Duncan et Goodwin (1982), Francis et Smith (1980) et Macintyre (1980).

pouvoir local ainsi que l'a si bien fait ressortir Harloe (1977). Nous indiquerons aussi, dans la ligne des réflexions de Duncan et Goodwin (1982), que la conscience locale passe par l'organisation des forces sociales en présence et leurs manifestations respectives au sein des sphères politiques et économiques.

Notre analyse sera construite dans le cadre d'une approche néo-marxiste des classes sociales. Les concepts utilisés s'inspirent pour la plupart de Saint-Pierre (1974) et rejoignent les précisions récentes apportées par Bihr (1984).

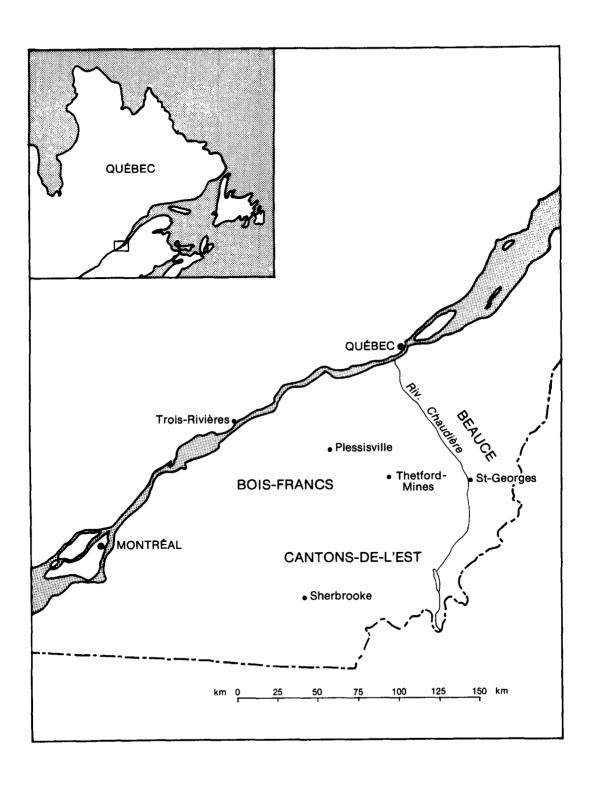
# 🖾 Les trois centres dans le contexte québécois du pouvoir local

Plessisville, St-Georges et Thetford Mines sont trois centres industriels localisés à une centaine de kilomètres au sud-est de la ville de Québec. En 1981, ils comptaient respectivement 7 249, 16 287 et 19 965 habitants. Ils font partie d'une cinquantaine de centres québécois analogues dont la population oscille entre 7 000 et 25 000 habitants. Situés dans trois régions différentes, les Bois-Francs pour Plessisville, la Beauce pour St-Georges et les limites des Cantons de l'Est pour Thetford Mines, ces centres s'intègrent à la zone industrielle de Québec même si deux d'entre eux sont localisés légèrement en marge du triangle industriel formé des villes de Montréal, Québec et Sherbrooke (voir carte).

Entre 1979 et 1983, nous y avons réalisé, en collaboration avec une équipe de chercheurs et d'étudiants, diverses enquêtes alliant des techniques qualitatives et quantitatives en vue de vérifier si au cours des vingt-cinq dernières années l'organisation des classes en présence et l'état des rapports entre elles se reflétaient dans les pratiques locales de développement. Dans l'ensemble, des différences importantes ressortent (voir plus loin) et s'affirment aussi en terme de conscience sociale et de conscience locale<sup>2</sup>. Alors que la crise économique affectait chacun de ces centres, des différences ont continué de se manifester dans les pratiques locales. Avant d'en faire l'analyse, une contextualisation et une présentation de ces centres s'imposent, ne serait-ce que pour bien ancrer les hypothèses que nous avons élaborées pour la période allant de 1981 à 1984 sur la base des pratiques observées entre 1960 et 1980.

Plessisville, St-Georges et Thetford Mines ne sont pas des centres représentatifs de la société québécoise. Leur sélection n'a aucun rapport avec une recherche quelconque de représentativité. Leur taille respective et leur proximité de la ville de Québec ont influencé notre choix. Le facteur déterminant a toutefois été l'état des différences dans l'organisation des classes sociales. Ce facteur n'interfère en rien sur une série de caractéristiques

<sup>2</sup> C'est le cas notamment en ce qui a trait aux attentes à l'égard de la participation des travailleurs dans l'entreprise. Voir Bariteau, Lavallée, Garneau (1985).



que ces trois centres partagent avec d'autres centres analogues ou avec l'ensemble du Québec même si celles-ci s'y expriment, sous certains aspects, de facon particulière.

♦ Par exemple, si l'on regarde les trois sphères identifiées pour fins de comparaison, l'on peut avancer que chaque centre possède les mêmes éléments qui particularisent le Québec dans le cadre canadien et a été traversé par les mêmes changements qui ont marqué le Québec en ces domaines.

Le système municipal constitue l'assise principale du gouvernement local au Québec. Il détient ses juridictions de l'Assemblée nationale du Québec puisqu'il relève, dans la constitution canadienne, des provinces. Comme l'ont souligné Baccigalupo (1984) et Godbout (1985), ce système s'est affirmé comme une extension des paroisses qui ont été des « institutions de défense qu'avaient développées les conquis » (Godbout 1985: 56) sous l'égide d'un pouvoir religieux qui se manifestait dans l'enseignement, dans la santé, dans les services sociaux, voire même dans les loisirs et la culture. De fait, jusqu'à la Révolution tranquille, les corporations municipales et les commissions scolaires étaient les seules institutions locales sur lesquelles les forces du milieu pouvaient interagir selon des modalités bien définies concernant les élections des représentants des citoyens et le recours à la taxation pour le financement de leurs activités.

La Révolution tranquille entraîna l'affirmation de l'État du Québec comme point d'ancrage du pouvoir des Québécois. Des changements importants ont eu cours dans l'enseignement et les soins de santé. À toute fin pratique, le système scolaire tant public que privé a été centralisé, les commissions scolaires locales régionalisées et les établissements post-secondaires restructurés pour en faciliter l'accès. Dans le domaine de la santé et des services sociaux, un processus analogue s'est déployé sous l'effet de réformes visant la mise sur pied d'organismes locaux voués à rendre opérationnel les programmes financés par le ministère des Affaires sociales. Dans l'un et l'autre cas, comme le souligne Godbout (1985), c'est une démocratie consultative plutôt que représentative qui s'est implantée. La syndicalisation des employés de ces services et la centralisation des négociations touchant les salaires et les conditions de travail ont, dans ce contexte, contribué à minimiser les pouvoirs locaux en ces matières.

Au niveau municipal, durant cette période, la présence de l'État québécois s'est fait sentir, par l'intermédiaire des politiques de redistribution (partage de l'assiette fiscale découlant des taxes de vente) et des programmes divers mis de l'avant par des ministères à vocation sectorielle touchant les loisirs, l'aménagement du territoire, la construction d'habitations à loyers modiques, de centres pour personnes âgées, de parcs industriels et la création d'un organisme de développement régional, etc. Cette présence s'est aussi manifestée par la réforme de la fiscalité municipale en 1980 et la

création des municipalités régionales de comté complétant celle des communautés urbaines comme l'indique Jalbert (1985). La résultante de cette double intervention fut le développement d'activités nouvelles sous le contrôle des municipalités, en particulier celles liées au loisir et au développement industriel, et l'implication des municipalités locales au sein d'organismes régionaux de planification économique et d'aménagement territorial. C'est dans cette perspective que les municipalités régionales de comté, telles que conçues dans la Loi 125, sont devenues un cadre élargi de gestion locale visant, comme le soulignent Hamel et Bélanger (1985), l'intégration des organismes extra-locaux de développement économique souvent sous le contrôle du milieu des affaires.

Au Québec comme au Canada, la liberté d'action des entreprises n'est guère compromise localement puisque les seules contraintes qu'elles rencontrent sont l'obtention d'un permis d'opération, les politiques d'aménagement et les taxes sur la propriété dont le taux québécois est moins élevé que celui de l'Ontario. En réalité, les principales réglementations qui les concernent (enregistrement corporatif, règles d'opération, contrôle de la propriété, impôt sur les profits, régime des relations de travail, règles sur le salaire minimum, sur la langue de travail, et sur la santé et la sécurité au travail, etc.) relèvent des lois québécoises et canadiennes. Dans l'ensemble, ces lois cherchent surtout à éviter d'entraver l'activité des entreprises. Les gouvernements canadiens et québécois misent d'ailleurs sur ces entreprises pour assurer le développement économique et les subventionnent en conséquence. Il en est de même au niveau local et régional. Dès lors, les entreprises y trouvent un espace de manœuvre des plus grands. Dans ce contexte le seul véritable contre-pouvoir qu'elles rencontrent est entre les mains des travailleurs, associés ou non en syndicats, au sein de chaque entreprise.

Au Québec, les changements suscités dans le cadre de la Révolution tranquille n'ont pas été sans lien avec la syndicalisation des employés de la fonction publique (Ingerman 1983). Ces derniers ont même joué un rôle déterminant sur la scène québécoise. Parallèlement à cette percée, il s'est produit un amenuisement du pouvoir des travailleurs du secteur privé au sein des entreprises et à l'intérieur même du mouvement syndical (Bélanger et Rondeau 1983), ce qui ne va pas sans conséquence sur le déploiement d'approches nouvelles de la part du patronat (Desmarais 1984) et sur les tensions dans le milieu syndical.

♦ Ces caractéristiques générales des sphères de pouvoir que nous avons privilégiées se retrouvent dans les trois centres. Les différences renvoient plutôt à des particularités découlant à la fois de la structure industrielle et des types de services localement implantés.

À Plessisville, une entreprise-clé, la firme Forano spécialisée dans la métallurgie, joue localement un rôle moteur et ce, depuis plus de cinquante ans. Nationalisée en 1963 et revendue récemment à des entrepreneurs montréalais, elle présente maintenant un pattern de propriété semblable aux autres firmes importantes du milieu car celles-ci, exception faite des coopératives et des firmes commerciales ou de services, appartiennent généralement à des entrepreneurs québécois implantés depuis peu à Plessisville.

Les principales entreprises sont situées surtout dans les limites de la ville de Plessisville. Un nombre restreint d'entre elles se retrouvent en dehors des limites de la ville et relèvent de la municipalité rurale qui encercle le territoire urbain. Cette dernière corporation offre peu de services. La ville, par contre, est active au niveau de la police, de la voirie (route, aqueduc, service d'incendie, aménagement, etc.) et des loisirs. La création de la municipalité régionale de comté (Les Bois-Francs) l'a appelée à jouer un nouveau rôle d'autant plus que le maire de la ville est le président de cet organisme régional. Au niveau scolaire, la régionalisation s'est faite dans les années 70 et la commission scolaire de Plessisville n'existe plus, mais c'est sur le territoire de Plessisville qu'a été aménagée l'école secondaire polyvalente La Samarre complétant le réseau primaire. En ce qui a trait aux services sociaux et de santé, les activités assumées par l'hôpital de Plessisville avant 1978 le sont maintenant par le Centre local de services communautaires (CLSC) ou par des organismes de santé localisés à Victoriaville. Enfin, signalons que Plessisville est divisé en deux paroisses regroupant chacune une partie de la population urbaine et de la population rurale.

Le centre industriel de St-Georges s'étend à l'intérieur des limites géographiques de deux villes jumelles, St-Georges et St-Georges Ouest, comprenant respectivement 9 587 et 6 700 habitants. Antérieurement caractérisé par la présence de deux firmes spécialisées dans le textile et la chaussure, appartenant à des entrepreneurs qui s'y sont localisés dans les années 20, et d'une multitude de services commerciaux, bancaires et professionnels, ce centre possède maintenant une base industrielle diversifiée sous le contrôle d'entrepreneurs du milieu. En fait, il n'y a que les banques, les coopératives et quelques commerces qui échappent à la bourgeoisie locale.

Avec les municipalités rurales (St-Georges Est et Aubert-Gallion) qui les entourent, les villes de St-Georges et de St-Georges Ouest composent le Grand St-Georges. Des deux côtés de la Chaudière, une paroisse distincte intègre depuis 1950 la ville et la municipalité rurale voisine. Les deux villes, incorporées en 1948, offrent une gamme de services similaires (police, voirie, loisirs, aménagement, etc.), mais le service des incendies leur est commun. Par contre, elles participent activement, en collaboration avec les municipalités rurales, à la promotion économique par le biais de la Commission industrielle inter-municipale créée en 1974 et à l'aménagement du territoire via la municipalité régionale de comté (Beauce-Sartigan)

récemment constituée. Ces divisions municipales et paroissiales se sont répercutées au niveau scolaire. Elles sont demeurées visibles jusqu'au fusionnement des commissions scolaires locales au primaire et au secondaire. À cet endroit, un enseignement collégial public est offert depuis 1968 au Petit Séminaire. Cette institution a conservé certains programmes privés. Du côté des services de santé et des services sociaux, le récent fusionnement de l'hôpital local avec celui de St-Joseph accentue la dimension régionale de chacune de ces institutions.

Thetford Mines s'est développé initialement autour d'entreprises minières exportatrices d'amiante. Il est progressivement devenu un centre industriel polyvalent avec des services divers et une base commerciale importante. Les principales entreprises minières, jusqu'à tout récemment, étaient sous contrôle étranger même si, pour la plupart, elles avaient débuté sous l'égide d'entrepreneurs anglophones du Québec. La création, en 1980, de la Société nationale de l'amiante du Québec a modifié le contrôle étranger sur l'extraction de la fibre d'amiante. Des projets récents visent à redonner ce contrôle à une société multinationale, confinant la propriété québécoise à la transformation du produit. Dans ce centre, la bourgeoisie locale occupe principalement des champs d'activités complémentaires à la production. Parfois même, elle est en compétition avec des organismes coopératifs, exception faite du système financier car les banques sont sous contrôle national. Cette bourgeoisie a toujours valorisé la consolidation de secteurs industriels autres que ceux directement liés à la production minière.

Thetford Mines est aussi une municipalité urbaine qui joue un rôle prépondérant au sein de la municipalité régionale de comté (L'Amiante). Sur le plan municipal. Thetford Mines offre des services analogues à ceux des autres municipalités. Ces dernières années, tout en réalisant des aménagements importants sur son territoire, dont la relocalisation d'un quartier, elle a procédé à la municipalisation des loisirs qui étaient jusqu'alors sous le contrôle d'organismes paroissiaux. Cette municipalisation a contribué à minimiser les assises paroissiales - il y en a quatre sur le territoire urbain - du pouvoir à Thetford Mines. La création de la Commission scolaire régionale de l'amiante en 1965, l'ouverture en 1969 d'un Collège d'enseignement général et professionnel (CEGEP) issu de la transformation de l'École des Métiers et du collège classique, et la construction d'une école secondaire polyvalente ont aussi eu un effet analogue. Enfin, l'ouverture d'un hôpital général en 1970 suite aux pressions locales, notamment des élus municipaux, est venue compléter les modifications au sein du pouvoir local.

En somme, à Thetford Mines comme dans chacun des deux autres centres, l'on retrouve des institutions similaires offrant des services analogues. Cellesci possèdent d'ailleurs les caractéristiques définies par les lois québécoises qui les encadrent. Tout compte fait, la principale différence entre ces centres se situe à première vue dans les particularités du contrôle de la propriété

des entreprises-clés. À St-Georges, c'est une bourgeoisie locale qui possède les leviers de commande, contrairement à Plessisville où le gouvernement du Québec et des éléments de la bourgeoisie québécoise y jouent un rôle important. À Thetford Mines, la situation est nettement différente : le gouvernement du Québec s'y est manifesté en association tantôt avec le capital américain, tantôt avec le capital local pour modifier le contrôle exercé par des firmes internationales sur le milieu.

# Les forces sociales en présence et leurs manifestations : hypothèses pour la période de crise

Les trois sphères d'activités retenues ne sont pas les seules à s'inscrire dans les grands changements qui ont marqué le Québec. Les caractéristiques de la main-d'œuvre active de chacun de ces centres suivent de près le pattern que l'on retrouve au Québec. Ainsi, la proportion de la main-d'œuvre féminine dans les catégories « employés » du prolétariat et « professionnels salariés et techniciens assimilés » de la nouvelle petite bourgeoisie (voir tableau 1) indique que la percée des femmes au Québec a eu des échos locaux, suivant en cela les mouvements, identifiés par Gagnon (1983), liés à la pénétration du salariat. Quant à la main-d'œuvre masculine des trois centres, elle se distribue selon des modalités analogues à celles qui sont propres au Québec : forte concentration dans la catégorie « ouvriers » mais aussi présence majoritaire au sein de la bourgeoisie et des catégories de la nouvelle petite bourgeoisie qui regroupent les salariés qui supervisent le travail

Bien que ces grandes tendances se confirment, chaque centre se distingue par certaines particularités. Par exemple, c'est à Thetford Mines qu'il y a le plus haut taux d'emplois salariés, soit 90,9% (85,3% à Plessisville et 83,1% à St-Georges). La prolétarisation est la plus faible à St-Georges et le pourcentage de la main-d'œuvre productive est de loin le plus bas (24,9%). À Plessisville, ce pourcentage est de 37,3%. Il atteint 30,3% à Thetford Mines. Le fort pourcentage de la main-d'œuvre productive à Plessisville est accompagné d'un pourcentage moins élevé chez les employés et chez les représentants de la nouvelle petite bourgeoisie. Dans les deux autres centres, c'est différent. Le pourcentage des employés dépasse celui des ouvriers et les représentants de la nouvelle petite bourgeoisie atteignent des proportions identiques à celle de l'ensemble du Québec et ce, en grande partie parce que St-Georges et Thetford Mines sont aussi des centres régionaux de services divers comme nous l'avons noté précédemment, ce que n'est pas Plessisville à cause de la proximité de Victoriaville.

♦ La population active de chacun de ces centres se distingue encore plus au niveau organisationnel. Nous nous arrêterons sur ce point précis afin de

**TABLEAU 1** 

Structure de classes des trois centres en regard de celle du Québec (1981) en  $\%^1$ (Plessisville, St-Georges et Thetford Mines)

	Provii	Province de Québec	pec.	PIE	Plessisville		St-	St-Georges		Thet	Thetford Mines	res
	H	4	7	Ħ	A.	7	I	F	7	Н	F	7
Rourgeoisie	3.6	0.5	4.1	5.3	8.0	6.1	4.0	0.1	5.0	3.0	0.5	3.5
- moloveirs	3.1	0.5	3.6	6.4	8.0	5.7	3.5	0.1	4.5	5.6	0.5	3.1
- cadres supérieurs	0.4	0.1	0.5	4.0		0.4	0.5	ı	0.5	0.4	1	0.4
Patite bourgeoisie nouvelle	14.9	9.7	24.6	12.0	7.4	19.4	14.3	10.8	25.1	14.5	10.0	24.5
cadres intermédiaires	4 6	1.6	5.9	3.2	1.0	4.2	4.1	1.0	2.0	3.7	7.5	5.2
- surveillants et contremaîtres	3.8	1.3	5.1	3.7	1.0	4.7	2.9	1.0	9. 6.	5.3	6.0	6.2
- professionnels salariés et	5.9	6.8	12.7	5.0	5.4	10.4	8.9	8.7	15.6	5.0	7.6	12.5
techniciens assimilés - policiers et militaires	8.0	1.0	6.0	0.1	1	0.1	0.5	0.1	9.0	0.5	,	9.0
Projérariat	35.4	26.9	62.3	37.4	28.5	629	31.3	26.7	58.0	39.3	27.1	66.4
7,500	12.8	21.9	7.45	9.7	18.8	28.6	11.3	21.8	33.1	12.5	23.6	36.1
- enthloyes -	22.5	5.1	27.6	27.7	9.7	37.3	20.0	4.9	24.9	26.8	3.5	30.3
Petite bourgeoisie traditionnelle	3.5	4.	6.4	3.0	1.7	4.7	3.1	1.0	4.1	2.4	0.7	3.1
**************************************	3.1	0.8	3.9	2.9	8.0	3.7	2.9	0.8	3.7	2.2	0.5	2.7
travalleurs familiary non réminérés	0	4.0	9.0	•	6.0	6.0	0.1	0.1	0.2	1	0.2	0.5
- membres du clergé	0.2	0.2	0.4	0.1	ŧ	0.1	0.1	0.1	0.2	0.2	ı	0.2
Autres	2.3	1.8	4.1	2.0	1.9	3.9	4.3	3.3	9.7	1.2	1.3	2.5
Chiffre absolu	1 931.920	1 313.820	3 245.740	2 200	1 495	3 695	4 740	3 525	8 265	5 850	3 840	9 690
	(59.5)	(40.5)	(001)	(286.5)	(40.5)	(100)	(4.70)	(42.0)		(100)	(0:00)	

1 Tableau tiré d'une compilation spéciale de Statistique Canada à partir d'une grille de transformation de la structure occupationnelle en structure de classes inspirée de Doré (1979). 2 Les employés comprennent les travailleurs et travailleuses indirectement productifs ou non productifs au sens défini par Saint-Pierre (1974).

caractériser chacun des centres et présenter, à la lumière des activités des dernières années, ce que l'on pouvait prévoir pour la période de crise<sup>3</sup>.

Avant de préciser les différences organisationnelles des forces sociales en présence, il importe de mentionner qu'il n'y a au Québec aucune organisation politique importante qui représente le monde du travail. L'on est plutôt en présence de partis pluriclassistes (Boily 1982) véhiculant tantôt un discours réformiste, tantôt un discours conservateur dans un contexte pluripartiste simple (Lemieux 1985). De plus, au niveau municipal, ce n'est que dans les grands centres urbains, tels ceux de Montréal et de Québec, que des partis d'opposition d'orientation populiste ont fait leur apparition. Dans la majorité des élections municipales, les forces d'opposition, lorsqu'elles se manifestent, mettent surtout de l'avant un discours axé sur le renouveau. Ces forces proviennent, pour la plupart, de regroupements de citoyens en association avec des éléments petits bourgeois. Rarement sontelles liées au monde du travail. À Plessisville, St-Georges et Thetford Mines, les forces d'opposition, comme celles qui sont au pouvoir, correspondent à cette image.

L'organisation locale des forces sociales a des traits particuliers à chacun des centres. À St-Georges, par exemple, la bourgeoisie locale exerce un leadership au sein des organismes du milieu (conseils municipaux, Conseil économique de Beauce, clubs sociaux divers, etc.) en relation étroite avec la petite bourgeoisie traditionnelle et nouvelle<sup>4</sup>. Les travailleurs prolétarisés ne possèdent aucunement une telle cohésion. Certes, quelques-uns d'entre eux sont syndiqués mais on les retrouve surtout dans le secteur des services où ils sont affiliés à des centrales nationales : Centrale des enseignants du Québec (CEQ), Confédération des syndicats nationaux (CSN) et Fédération des travailleurs du Québec (FTQ). Dans les entreprises, on retrouve surtout des syndicats associés à la Centrale des syndicats démocratiques (CSD) et des syndicats de boutique. À l'intérieur de chacun de ces secteurs (les entreprises et les services), les syndicats n'ont aucun lien entre eux. Aussi n'est-il pas surprenant qu'il n'y en ait pas entre les syndicats de ces deux secteurs.

La faiblesse organisationnelle du monde du travail et les liaisons multiples entre la bourgeoisie et la petite bourgeoisie de St-Georges ne sont pas indépendantes de la consolidation récente d'une idéologie beauceronne qui valorise l'entraide et l'entrepreneurship, du caractère quasi accidentel des luttes menées par les travailleurs tant dans les entreprises que dans les institutions locales et du peu d'oppositions manifestes sur la scène locale, exception faite de celles entre des factions de la bourgeoisie et de la petite bourgeoisie.

<sup>3</sup> D'autres centres québécois présentent des traits analogues, mais on ne peut pas affirmer que les trois centres retenus sont représentatifs. Ils ont l'avantage d'illustrer des polarisations qui, à nos yeux, permettaient d'identifier des pratiques distinctes.

<sup>4</sup> Ceci a été clairement mis en relief par André Roy (1983). Voir son texte dans ce numéro.

À Thetford Mines, la bourgeoisie locale occupe des champs d'activités complémentaires à la production. Depuis plusieurs années<sup>5</sup>, elle tente d'assurer une diversification des activités locales de production en association avec des représentants de la nouvelle petite bourgeoisie ou de la petite bourgeoisie traditionnelle. Toutefois, elle n'est jamais parvenue à créer un mouvement de fond, ni même à canaliser toutes les énergies locales en dépit de plusieurs tentatives et ce, jusqu'à tout récemment. De son côté, le prolétariat thetfordois possède une force de frappe bien structurée même si celle-ci déborde rarement le milieu du travail. Les travailleurs des secteurs publics et privés sont membres de syndicats affiliés à des centrales nationales : la CSN, la FTQ et la CEQ. Entre eux, les liaisons organiques sont faibles. Cependant, à plusieurs occasions — prise de contrôle de la ville en 19726, grève de l'amiante en 1975 —, ils ont manifesté leur solidarité. De plus, par l'intermédiaire de leurs syndicats, les travailleurs sont alliés à des groupes populaires actifs dans le milieu.

Pour ces motifs, la force des travailleurs de Thetford Mines a toujours incité au respect même si, sur la scène locale, elle ne s'est jamais manifestée directement lors des élections. En réalité, elle exerce un pouvoir quasi parallèle dans la mesure où les éléments de la petite bourgeoisie qui occupent ces postes de décision doivent toujours tenir compte des principaux courants de pensée prévalant chez les travailleurs du milieu. S'ils ne le font pas, ils sont bloqués par des référendums et sujets à la défaite électorale.

Plessisville, sous cet angle, diffère passablement des deux autres centres. Les propriétaires des principales firmes ne sont pas issus du milieu, la bourgeoisie industrielle, pourtant québécoise, n'a pas d'assises locales très fortes. Ce sont plutôt les représentants de la petite bourgeoisie traditionnelle et de la nouvelle petite bourgeoisie qui exercent localement le pouvoir depuis la Révolution tranquille. En dépit d'une syndicalisation généralisée dans les entreprises et les services, la force de frappe locale des travailleurs est faible même si, au tournant des années 50, ils ont été des plus actifs dans les entreprises et les scènes scolaires et municipales en plus de participer à la création de coopératives diverses (consommation, habitation, épargne et crédit, etc.) et de services de loisir. Aujourd'hui, morcelés en diverses unités syndicales rattachées à des bureaux régionaux de Victoriaville, ils ont peu d'impact sur le milieu.

La scène locale est donc devenue le territoire quasi exclusif de la petite bourgeoisie traditionnelle et nouvelle. Elle l'occupe et en colore même les oppositions qui s'y manifestent puisque celles-ci se jouent à l'intérieur de son membership, entre factions qui rivalisent pour assurer leur hégémonie.

5 La thèse de Johanne Bissonnette (1984) en rend compte.

<sup>6</sup> Cette prise de contrôle s'est réalisée à l'occasion de l'emprisonnement des trois chefs syndicaux dans le cadre d'une négociation des employés des services publics et para-publics. Un seul autre centre a connu une telle manifestation : Sept-Iles.

♦ Ces différences organisationnelles ont eu un impact sur la façon dont s'est modelé au cours des vingt dernières années le développement de chaque centre<sup>7</sup>.

À Plessisville, le développement local a été plutôt caractérisé par des activités et des investissements orientés principalement vers l'aménagement du territoire (aqueduc, parc industriel, ouverture de nouvelles rues, construction d'un centre d'achat), l'habitation (construction de maisons unifamiliales, résidences pour personnes âgées), l'essor du loisir (aréna, centre sportif, associations diverses à fins sportives ou autres) et la restructuration, sous l'égide d'organismes régionaux, des services éducatifs et de santé. Au niveau des entreprises, peu de changement dans la production, exception faite de l'implantation d'une usine de transformation du lait. Ce sont les commerces surtout qui ont connu une expansion locale, avec le support de la Caisse populaire, notamment au tournant des années 80.

La majorité de ces activités ont été mises de l'avant par des représentants de la petite bourgeoisie traditionnelle et nouvelle<sup>8</sup>. Dans le cas du loisir, celle-ci s'est associée aux travailleurs mais, comme l'a signalé Barabé (1982), en autant que ces derniers leur demeurent subordonnés. L'activité des travailleurs a été marquée dans les services, par une syndicalisation généralisée sans donner lieu à une implication poussée dans les luttes locales et nationales, et la désaffiliation de la CSN de la plupart des syndicats d'entreprises en faveur d'une affiliation à la CSD. De fait, ce n'est qu'autour de 1980, à peine quelques années avant le déploiement de la crise, que le militantisme syndical est réapparu à Plessisville dans les entreprises de production. Plusieurs grèves ont eu lieu, certaines débouchant sur un recul des travailleurs ou sur des impasses conduisant soit à la fermeture, soit à la vente de l'entreprise.

À St-Georges, l'axe principal des activités de développement a été la création d'entreprises au tournant des années 70, après la mise sur pied d'une commission visant à favoriser l'essor de Ville St-Georges et du Grand St-Georges, l'agrandissement du territoire urbain de Ville St-Georges, la modernisation du pont reliant les deux rives de la Chaudière et la consolidation des activités commerciales. Au début des années 80, l'activité est devenue fiévreuse. Ce centre a concentré ses énergies sur la constitution d'une base économique nouvelle: ouverture de parcs industriels dans chacune des villes, implantation et croissance de nouvelles entreprises, construction de logements pour travailleurs (notamment à Ville St-Georges), ouverture de centres d'achat, mise sur pied d'organismes visant à canaliser l'épargne locale vers les entreprises du terroir. Dans la même foulée, on a procédé à la restructuration du système scolaire et à la construction d'équipements

8 La thèse de Lavallée (1981) en fait clairement la démonstration.

<sup>7</sup> Des monographies sont en préparation pour expliquer ce qui s'est produit. Elles seront suivies d'une analyse comparative détaillée.

de loisir en liaison avec le gouvernement du Québec dans le cadre des Jeux d'été et d'hiver, ce qui permit d'en minimiser les coûts.

Cette activité a été stimulée et maintenue par des membres de la nouvelle bourgeoisie locale. Plusieurs représentants de la petite bourgeoisie traditionnelle s'y sont associés, comme ce fut déjà le cas au moment où St-Georges est devenu un petit centre industriel dans les années 50. Dans ce contexte, la place des travailleurs s'est très peu fait sentir. Tout comme à Plessisville, certains syndicats affiliés à la CSN sont devenus membres de la CSD. La percée des syndicats d'envergure nationale s'est plutôt faite chez les travailleurs de la santé et de l'éducation.

Comme à St-Georges l'essor industriel de Thetford Mines s'est produit entre 1970 et 1980, avec la création d'entreprises de transformation sous l'impulsion à nouveau de la bourgeoisie locale. En effet, consciente des pertes d'emploi découlant d'une réorganisation de l'industrie minière en 1965, elle a cherché à diversifier l'économie thetfordoise. Ses efforts n'ont pas donné les fruits escomptés. Avant même la crise des années 81-83, la plupart des entreprises nouvellement créées, notamment celles associées au transport (motoneiges, roulottes, etc.), avaient périclité sous l'impact des hausses du prix du pétrole, de la concurrence et de la pression à la hausse exercée sur les salaires par la rémunération des travailleurs miniers et des employés de l'État. De fait, les seules activités locales qui ont laissé des traces permanentes furent le réaménagement territorial (relocalisation d'un quartier ouvrier, ouverture d'un parc industriel, aménagement d'artères commerciales, etc.) et la construction d'équipements de loisirs (terrain de balle, aréna) sans oublier celles réalisées sous la conduite d'organismes régionaux ou suite à des politiques provinciales : ouverture d'un hôpital. construction d'une école secondaire polyvalente, d'un CEGEP, etc.

Dans le projet de relance industrielle, les organismes représentant les travailleurs furent invités à s'associer à ceux de la bourgeoisie. Cette association se fit un peu en porte-à-faux avec les préoccupations majeures des travailleurs (perte d'emploi, endettement, lutte face à l'État et aux entre-prises multinationales) de telle sorte que les ponts furent vite coupés. En réalité, ce sont les travailleurs miniers (grève de 1975) qui furent le ferment de cohésion interne et nationale contre le capital américain. Même la bourgeoisie locale les a supportés, ce qui a contribué à la passation d'une loi permettant au gouvernement du Québec de prendre partiellement en charge cette industrie. Ce rapprochement demeura toutefois strictement conjoncturel. En réalité, les principales forces sociales de Thetford Mines ne s'entendent pas sur les finalités de l'activité locale et déploient beaucoup d'énergie pour faire valoir leurs conceptions respectives, ce qui alimente les débats et les luttes locales.

♦ Sur la base de ces pratiques, de l'organisation des forces sociales en présence et de l'état des rapports entre elles dans ces centres, que pouvait-on prévoir des événements possibles dans chacune des sphères d'activités dans l'éventualité d'une crise économique profonde qui affecterait les activités de production ? Pouvait-on penser à l'émergence de mesures différentes de celles des gouvernements canadien et québécois, à l'instar du gouvernement américain ? Si oui, seraient-elles la résultante de nouvelles alliances internes ou d'oppositions plus accentuées ? Si non, quelles seraient les particularités de celles déployées dans chaque centre et en quoi seraient-elles porteuses de changements au sein des forces sociales en présence ? En d'autres termes, à partir des connaissances que nous avions de chaque centre, qu'était-il imaginable de prévoir ?

Dans des cas de crise économique, la réaction première est de couper dans les dépenses de services. Il y a donc gel des salaires, abandon d'activités et valorisation du bénévolat. Dans tous les pays capitalistes, ce scénario est accompagné de politiques visant à consolider la position des entreprises. De plus, des changements dans les rapports entre les groupes touchés se manifestent en période de crise. Selon De Alessis (1975), plus les crises sont profondes, plus les frontières entre les groupes sociaux ont tendance à s'atténuer<sup>9</sup>. Il y a même recherche collective de réorganisation et canalisation des énergies en ce sens. Ce serait aussi le cas, selon Nowak et al. (1982), dans des situations de conflit aigu. Par contre, si les conflits sont d'envergure moyenne, ces rapprochements n'ont pas cours. L'on assiste plutôt au déploiement des forces sociales par l'intermédiaire des associations représentant les groupes en présence.

Dans un cadre général de compression budgétaire et de support à l'entreprise, on pouvait alors penser que, là où la crise s'était fait sentir de façon plus forte, les oppositions seraient en retrait sur la scène locale et des solutions nouvelles imaginées, celles-ci débordant alors les lignes de conduite tracées par les gouvernements supérieurs. En quelque sorte, on pouvait imaginer des mesures sociales allant au delà du bénévolat et un support industriel dépassant les contraintes des pouvoirs municipaux. Au sein du patronat, une ouverture à la collaboration était envisageable de la part des entreprises en difficulté, ce que les travailleurs pouvaient difficilement refuser. En d'autres termes, des rapprochements entre les groupes sociaux et des pratiques d'entraide émergeraient. D'ailleurs, les tenants d'une telle approche auraient plus de chances de se faire élire ou de se maintenir en poste. Par contre, si la crise était peu ressentie, les tensions internes seraient exacerbées entre les forces sociales en présence et ce, dans les trois sphères de pouvoir.

Compte tenu des rapports entre les forces locales et du contrôle exercé dans chacune des sphères identifiées, on pouvait toutefois s'attendre à ce

<sup>9</sup> Nous avons vérifié partiellement cette thèse dans une étude traitant du développement au Havre aux Maisons. Voir Bariteau (1978).

que ces patterns généraux soient fortement colorés par les particularités organisationnelles de chaque centre en continuité avec les pratiques qui ont façonné leur histoire respective. Tel est le sens même de notre hypothèse générale concernant la diversité des pratiques. En ce sens, si elle est fondée, on devrait déceler dans chaque centre des différences qui moduleraient les patterns prévus. Ainsi, dans l'hypothèse d'une crise aiguë, c'est à Thetford Mines qu'étaient susceptibles de prendre forme des projets alternatifs dans lesquels serait envisagée l'association des forces du milieu. À Plessisville, on pouvait s'attendre à des interventions minimisant les efforts collectifs tandis qu'à St-Georges, une recrudescence des pratiques d'entraide était prévisible. Dans l'hypothèse d'une crise ayant de faibles échos dans ces centres, on pouvait penser à des affrontements majeurs à Thetford Mines, de moindre portée à Plessisville et quasi inexistants à St-Georges. Voyons ce qui s'est produit.

# ■ La crise et ses effets locaux

La crise économique a frappé toutes les régions du Québec en 1981. Alors que plusieurs entreprises rencontraient des difficultés majeures, que des institutions financières étaient acculées à la faillite, que le taux de chômage, en particulier chez les jeunes, atteignait des sommets dépassant ceux de la crise des années 30, le gouvernement du Québec, dans le sillon des politiques canadiennes pour contrer l'inflation et la hausse des taux d'intérêt, décida de sabrer dans ses dépenses en remettant en cause les augmentations consenties un an plus tôt aux employés des services public et para-public, de transférer des fonds prévus pour les programmes sociaux et éducatifs en faveur d'entreprises en difficulté et de venir en aide aux plus démunis.

À l'échelle du Québec, cette approche, conjuguée à celle du gouvernement canadien, eut des répercussions majeures. Elle donna le ton au déploiement de pratiques analogues dans les entreprises et les gouvernements subalternes. En l'absence d'un parti de gauche capable de véhiculer une prise de position différente ce sont les principales centrales syndicales qui dénoncèrent le caractère abusif des mesures mises de l'avant par le gouvernement du Québec. La situation hautement catastrophique de plusieurs entreprises privées conjuguée à la forte représentation du mouvement syndical dans le secteur public et para-public desservit la contre-attaque syndicale. La mobilisation des membres contre ces mesures eut alors des ratés. Les faits et gestes et le discours du mouvement syndical parurent quasi en porte-à-faux par rapport à la situation dans laquelle se retrouvaient les travailleurs du secteur privé. Dans un tel contexte, le gouvernement du Québec réussit son pari. Il n'orienta cependant pas les fonds ainsi récupérés vers les personnes les plus démunies, ce que souhaitait le mouvement syndical.

La crise qui déferla sur le territoire du Québec fut surtout ressentie avec acuité au sein de l'hinterland québécois. Ce fut le marasme. Plusieurs centres industriels opérèrent au ralenti. Certains d'ailleurs ne s'en sont pas remis tandis que d'autres demeurent encore sur le qui-vive en espérant que les signes de reprise tiennent le coup pour de bon. De fait, seul un nombre infime de centres industriels furent épargnés, principalement ceux qui présentent des atouts stratégiques majeurs ou ont tiré avantage du morcellement des grandes entreprises en faveur des petites et moyennes entreprises sous-traitantes. Dans ces centres, la restructuration en cours bénéficie de la déconfiture des secteurs en dérive dont une des conséquences fut la mise à pied d'une main-d'œuvre abondante fortement ébranlée. Dans les autres endroits, le ralentissement économique fut tel que les travailleurs demeurés actifs se retrouvaient quasi uniquement dans les services. Ce fut le cas des centres caractérisés par une production de ressources de base ou par un équipement productif peu compétitif, parfois récemment acquis. Dans le premier cas, la récession provoqua une diminution de la demande; dans le second, la hausse des taux d'intérêt ou la faible productivité eurent raison de bon nombre d'entreprises.

♦ Dans les trois centres, les effets économiques de la crise se répercutèrent différemment. À Plessisville, presque la moitié 10 de la population active était sans travail au début de 82. Un licenciement massif à la Forano et dans deux entreprises de textile, la faillite de la Filature Plessis, une autre entreprise spécialisée dans le textile, et la liquidation d'une firme locale opérant dans la construction routière, sans compter les ralentissements majeurs dans les autres entreprises, placèrent de nombreux travailleurs, en majorité des femmes, en situation de chômage, ce qui ne fut pas sans conséguence sur l'activité commerciale et financière. L'achat des biens autres qu'alimentaires déclina et le remboursement des emprunts devint problématique. Certes, depuis les moments forts de la crise en 1982. la situation s'est légèrement corrigée, en particulier à la Caisse populaire. Plessisville reste pourtant encore sous l'effet de la crise, et le taux de chômage se maintient à plus de 35%. Les activités de production n'ont pas repris leur rythme d'antan. Récemment, une entreprise de textile, nationalisée puis revendue à un entrepreneur privé, a fermé ses portes. À la Forano, la relance tarde à venir et l'on s'affaire surtout à reclasser et perfectionner le personnel. Seuls, en fait, des programmes sociaux divers sont en progression.

Déjà passablement affaiblie par la crise du pétrole, l'économie thetfordoise est présentement quasi dans un cul-de-sac. La demande de la fibre d'amiante, ressource de base, a chuté de moitié sous l'effet de la récession et d'une propagande mondialement orchestrée pour bannir ce produit du marché à cause de ses effets possiblement cancérigènes. N'eût été de la

<sup>10</sup> Pour plus de détails, voir Bariteau (1983).

création de la Société nationale de l'amiante, le choc aurait été probablement encore plus brutal. En 1982, le taux de chômage frisa les 60% à Thetford Mines. Presque toutes les entreprises liées ou non à l'industrie minière furent touchées, ce qui eut des répercussions surtout dans les commerces des biens de luxe et les institutions financières qui les supportaient. Aujourd'hui, près de 40% des travailleurs sont encore en chômage. La production minière est au ralenti, ce qui se répercute sur toutes les activités du centre, dont la population est en chute.

St-Georges fut, au tournant des années 80, l'un des centres industriels qui vit le nombre de ses entreprises croître constamment et le capital investi connaître un taux de rendement élevé. Avec la crise, la production industrielle s'est maintenue à flot malgré quelques ratés. Le taux de chômage est demeuré pendant la crise en deçà de la moyenne québécoise, l'activité commerciale fut peu perturbée et le secteur financier à peine touché. La diversité des entreprises locales, leur petitesse, leurs liaisons avec la production de biens de consommation courante et l'écart salarial important, soit plus d'un dollar de l'heure en moins, entre les travailleurs du milieu et ceux des entreprises analogues au Québec, ne sont pas étrangers à cette relative stabilité dans le contexte particulier de St-Georges. En réalité, la crise n'a que freiné temporairement le rythme des activités industrielles locales.

Il ressort que Plessisville et Thetford Mines ont été profondément perturbés, et St-Georges peu affecté par la crise économique. Sur la base de nos hypothèses précédentes, a-t-on assisté à Thetford Mines à des rapprochements générateurs de nouveaux projets ? À Plessisville, s'est-on limité à des interventions peu coûteuses collectivement ? À St-Georges, les affrontements ont-ils été quasi absents ? En d'autres termes, nos prévisions élaborées sur la base des forces en présence dans des contextes particuliers se sont-elles réalisées ?

♦ Dans les trois centres, en dépit d'effets locaux différents, les mesures mises de l'avant à l'égard des services par les gouvernements québécois et canadien ont été appliquées. Il y eut des coupures dans les services et transfert au niveau municipal des politiques salariales canadiennes et québécoises. Dans les institutions d'enseignement et de santé, les administrations locales se conformèrent à la Loi 111. Les visées du gouvernement du Québec eurent donc des échos favorables.

Au niveau municipal, la première conséquence fut une diminution des activités assortie d'un gel des taxes foncières. Dans les quatre municipalités touchées, la baisse des activités fut également accompagnée d'une politique salariale plus restrictive et d'un meilleur contrôle du service de la dette afin que les taxes versées ne servent pas surtout à rembourser les créanciers. Dans les municipalités de Plessisville et de Thetford Mines, ces lignes générales ont été suivies mais en cherchant à ne pas affecter le personnel. Il y

eut, en fait, accord sur la sécurité d'emploi du personnel permanent et sur des coupures ponctuelles.

Dans la municipalité de St-Georges, l'approche fut différente. On resserra la gestion, on se départit du personnel affecté à la mise en opération des équipements collectifs pour la pratique du ski et on aborda la politique salariale dans une perspective de coupures plus drastiques que celles suggérées par les gouvernements supérieurs. D'où une accentuation des conflits entre les dirigeants municipaux et le personnel syndiqué. Alors que dans les deux autres centres. l'on parvint à s'entendre à la table de négociations, ce fut impossible à Ville St-Georges. La grève éclata au début de l'hiver 83. Fort de l'appui de la population locale, les élus municipaux ne se sont pas pressés de négocier. Comme les services de déneigement constituent au Québec des services de base sans lesquels toute activité urbaine est ralentie, l'appui de la population ne fit que croître. Les travailleurs syndiqués durent battre en retraite. La ville économisa un mois de salaire et obtint une structure salariale dont le coût est nettement inférieur à ce qui prévaut ailleurs. Ce modèle fut en grande partie appliqué dans la municipalité de St-Georges Ouest mais sans conflit. Quant au maintien des activités économiques, la tâche fut confiée au Conseil économique de Beauce où les dirigeants municipaux exercent un rôle déterminant.

L'approche favorisée par les dirigeants municipaux de Ville St-Georges n'eut aucune incidence négative sur les élections locales. Il en fut de même à St-Georges Ouest. Au contraire, les dirigeants locaux, élus avant la crise, furent reconduits. À Thetford Mines et Plessisville, les choses ne se passèrent pas de la même facon. Dans le premier cas, une élection serrée eut lieu en 1982 suite à l'organisation d'une force d'opposition émanant des groupes conservateurs. Les candidats de ce groupe eurent gain de cause. Un nouveau maire fut élu. Cherchant à revaloriser l'activité des dirigeants municipaux par une augmentation de leurs émoluments, le maire rencontra des difficultés. Un référendum local lui refusa cette orientation. L'austérité devait prévaloir pour tous. À Plessisville, des changements au conseil se sont aussi manifestés par l'élection de conseillers favorables à des mesures visant la restriction de certaines dépenses, en particulier la réfection d'une maison historique, même s'ils favorisaient un réaménagement du centre-ville. À la mairie, point d'élection. Le candidat fut élu sans opposition, ayant obtenu l'appui des divers organismes locaux à la condition de freiner les dépenses, ce au'il fit.

Dans les municipalités de Thetford Mines et de Plessisville, les nouveaux élus ne se limitèrent pas à pratiquer l'austérité. Ils mobilisèrent leurs énergies pour corriger la situation en cherchant à obtenir un support externe et en misant, en collaboration avec les dirigeants d'entreprises, sur la relance des activités industrielles.

À Plessisville, par exemple, dès les premiers signes de la crise, des démarches furent entreprises auprès du gouvernement canadien pour que la ville soit reconnue comme zone spéciale. En 1982, le conseil municipal organisa une journée d'étude pour la relance des activités. Seuls toutefois les dirigeants d'entreprises y furent convoqués, ce qui irrita les travailleurs syndiqués. De plus, à l'occasion de certains conflits de travail, il suscita la création d'un comité de liaison pour inviter les parties en cause à des ouvertures. Enfin, les dirigeants locaux cherchèrent à obtenir la collaboration du gouvernement du Québec pour la réalisation de travaux d'aménagement susceptibles de créer des emplois (réfection des berges de la rivière, aménagement du centre-ville, réparation d'une maison historique) et pour la relance de la firme Forano. Au début de 1985, tous ces projets reçurent l'aval du gouvernement du Québec.

À Thetford Mines, un scénario quasi identique se déroula. La municipalité obtint après demande le statut de zone spéciale. Les dirigeants locaux se lièrent aux entrepreneurs du milieu pour repenser le développement de Thetford Mines via un organisme régional, la Société économique de la région de l'amiante (SERA). Comme par le passé, l'essor des entreprises de transformation fut valorisé en misant sur des secteurs nouveaux ou complémentaires avec l'extraction minière. Les organismes représentant les travailleurs furent évités pendant ce processus. Toutefois, ces derniers, en collaboration avec les groupes populaires, se penchèrent sur les problèmes locaux dans une perspective nettement différente. En vue de pallier au chômage aigu, les dirigeants locaux sollicitèrent l'appui du gouvernement du Québec pour qu'il accélère la mise en chantier de projets de construction et finance, avec le gouvernement canadien, un projet abandonné de relocalisation d'un quartier situé à proximité de la mine principale. La plupart de ces projets sont en cours. En juin 1985, le gouvernement du Québec annonçait même sa volonté de restructurer l'ensemble de la production minière un peu selon le modèle de 1965 mais sous l'égide du capital international. Il indiquait par la même occasion que les activités de la Société nationale de l'amiante s'orienteraient désormais vers la transformation de l'amiante avec pour mandat l'embauche et le recyclage du personnel excédentaire des mines. Rien de moins.

Ces deux conseils municipaux innovèrent donc à peine. Des pratiques antérieures ressurgirent, un peu à la lumière de la crise des années 30 pour Plessisville et dans le sillon des activités plus récentes pour Thetford Mines. Quant à la mobilisation locale, elle fut surtout le fait des éléments de la bourgeoisie et de la petite bourgeoisie qui ont cherché à renforcer leur position en jouant leur rôle d'intermédiaire auprès des gouvernements supérieurs. L'on ne peut guère parler de concertation de l'ensemble des citoyens. D'ailleurs, cette concertation ne s'est pas manifestée de façon très poussée pour venir en aide aux plus démunis sauf par l'intermédiaire des organismes religieux ou des services créés à cette fin. Il y eut, à Plessis-ville, recrudescence des activités de bénévolat et augmentation du member-

ship au Club de consommation et une mise en chantier de projets à caractère coopératif (habitation, production de biens, etc.). À Thetford Mines, même processus mais avec une accentuation de l'entraide par le biais des organismes populaires et des coopératives (Magasin coopératif et Caisses populaires locales) sous contrôle des travailleurs du milieu. À St-Georges, les pratiques de bénévolat d'inspiration religieuse ont légèrement augmenté à l'occasion de la crise. Sans plus. À Plessisville et Thetford Mines, une réactivation des pratiques sociales et religieuses complète l'entraide familiale.

Dans le domaine des services d'enseignement et de santé, les activités des organismes impliqués se sont limitées pratiquement à gérer les coupures décrétées par le gouvernement du Québec. Ce fut ainsi dans les trois centres. Les dirigeants n'envisagèrent aucune mesure particulière autre que la sélection des lieux de coupure. Ce type d'opération ne suscita d'ailleurs l'attention que des principaux intéressés. De fait, dans chacun de ces centres, les populations locales restèrent en marge d'un débat mettant en opposition le gouvernement du Québec et les employés du secteur public et parapublic, ce qui n'est pas sans lien avec leur éloignement de ces sphères de pouvoir suite aux réformes dont elles furent l'objet.

En fait, les seuls échos locaux en réaction à ces coupures vinrent des travailleurs syndiqués, mais la crise sévissant, ils reçurent peu d'appui. À St-Georges, rien ne se produisit tant dans l'enseignement que dans les services de santé, les syndicats locaux se désolidarisant des centrales syndicales. À Plessisville, au niveau de l'enseignement, même attitude. Par contre, les travailleurs de la santé manifestèrent leur solidarité par la tenue d'une journée de grève. À Thetford Mines, une attitude de retenue a prévalu chez les enseignants et les travailleurs de la santé, contrastant avec celle déployée en 1972. Aussi, les travailleurs, solidaires des actions menées par les centrales syndicales, se mobilisèrent pour protester contre le gouvernement et minimisèrent les effets des débrayages locaux. Ces réactions locales eurent peu d'impact pour contrer la stratégie du gouvernement du Québec, qui fut appliquée après de légères modifications, engendrant des perturbations majeures notamment dans l'enseignement secondaire et dans les soins de santé.

L'approche générale ne fut guère différente dans les entreprises. Les entreprises de production furent touchées les premières par l'augmentation des taux d'intérêts. La demande de biens connut une diminution importante. Des ralentissements de production placèrent plusieurs entreprises à découvert. Il s'ensuivit des négociations avec les créanciers, des mises à pied, des pertes de contrôle, parfois des faillites. Ces difficultés eurent des conséquences sur la consommation des biens et services, donc sur les commerces qui virent leurs activités ralentir, et sur les institutions financières placées dans l'obligation de verser des intérêts aux détenteurs d'épargne alors que le rendement sur les prêts devenait douteux, les emprunteurs

étant en chômage ou réalisant un chiffre d'affaire en deçà du seuil de rentabilité.

Les trois centres ont subi cette réaction en chaîne. Comme nous l'avons signalé, c'est à Thetford Mines et à Plessisville que les pertes d'emploi dans la production et les ralentissements dans les activités commerciales se firent le plus sentir. À St-Georges, il y eut aussi des mises à pied temporaires et des pertes d'emploi. Ce fut toutefois de courte durée. Des contrats pour la fabrication de véhicules militaires obtenus par la firme Canam-Manac et l'achat de la firme de construction de bicyclettes CCM par la firme Procycles stabilisèrent les activités de production et de consommation. À cet endroit d'ailleurs, les institutions financières n'ont pas rencontré de difficultés majeures. À Thetford Mines, ce fut le cas notamment chez celles qui avaient prêté à des commerces dont l'actif était faible. Les caisses d'épargne et de crédit, en dépit d'un chômage élevé chez leurs membres, connurent une relative stabilité découlant d'une structure de prêt peu axée sur l'immobilier et d'un niveau élevé d'épargne chez les ménages. À Plessisville, la banque ne subit aucune secousse. Par contre, la Caisse populaire, à cause de prêts sur l'habitation et aux commerces nouveaux, dut faire appel à l'Union régionale des Caisses populaires de Québec, tenir de nombreuses réunions d'information et modifier son personnel de direction pour éviter le pire.

Ces soubresauts donnèrent lieu, dans les institutions financières et les commerces, à des politiques restrictives touchant aux services et aux salaires. Dans les entreprises de production, ces politiques restrictives se jumelèrent à d'autres qui visaient soit à moderniser l'équipement de production, soit à maintenir en emploi le plus grand nombre de travailleurs mais pour des durées écourtées. Dans ce dernier cas, on mit en opération dans les principales usines un programme de travail partagé, sous l'égide des gouvernements canadien et québécois, avec la collaboration des syndicats et des propriétaires des entreprises touchées par la crise.

À Plessisville, la firme Forano fut subventionnée pour transformer son procédé de fonte. Il en fut de même, à Thetford Mines, de la firme Asbestos pour renouveler son équipement. Des investissements de recherche furent aussi décidés pour traiter l'amiante en vue d'en supprimer les effets cancérigènes. À St-Georges, il n'y eut aucun investissement de ce type, les politiques habituelles ayant cours. Le « travail partagé » ne fut pas mis en opération à cet endroit. On le retrouva à la firme Forano et dans les entreprises minières. De plus, à la Forano, un comité de gestion tripartite (deux cadres, un employé de bureau et un travailleur d'usine) fut mis sur pied par les parties impliquées en vue d'identifier des moyens d'améliorer la productivité. Ce comité fut temporaire. Dans les entreprises minières de Thetford Mines, une telle pratique ne vit pas le jour. Par contre, dans quatre entreprises de taille moyenne contrôlées par des entrepreneurs du milieu, de nouveaux modèles de propriété apparurent et ce, en relation avec des politiques mises de l'avant par le gouvernement du Québec. Les travailleurs et les autres

employés, regroupés en une corporation, devinrent actionnaires et furent représentés au conseil d'administration<sup>11</sup>. À St-Georges, aucun mouvement en ce sens. Au contraire, des tensions apparurent entre les travailleurs et les patrons. Chez Procycles, par exemple, le syndicat obtint même un mandat de grève pour affermir sa position de négociation. Il dut toutefois battre en retraite suite au lock-out de l'usine. Les dirigeants de la Caisse populaire de St-Georges Ouest durent déployer divers moyens de persuasion pour éviter un affrontement avec le syndicat.

♦ À la lumière de ce qui s'est passé dans les trois centres, il faut constater qu'à St-Georges, les pratiques de collaboration qui caractérisent ce centre ne semblent pas avoir connu une recrudescence à l'occasion de la crise. Elles auraient plutôt été objet de questionnement dans les secteurs public et privé. C'est du moins ce que suggèrent les deux arrêts de travail dans un milieu où la grève a toujours été rare et la force des travailleurs, très faible. Nos prévisions se sont donc réalisées dans le cadre du modèle de Nowak et al. (1982). Il y eut accentuation des tensions mais temporisation de cellesci à l'avantage du patronat local qui tira profit de sa position de force.

À Plessisville, si les grandes lignes du modèle de De Alessis (1975) semblent se confirmer, notamment l'atténuation des frontières entre les groupes en présence à l'usine Forano, on ne peut guère conclure que des pratiques généralisant cette atténuation se sont déployées. Il y eut, tout compte fait, beaucoup de retenue de circonstance mais peu de réalisations collectives. Les projets nouveaux vinrent plutôt de groupes particuliers avant peu de contact avec les travailleurs. Par exemple, l'entraide s'est pratiquée entre personnes ayant des affinités sociales tandis que les demandes de support externe sont venues des dirigeants locaux désireux de réaliser certains projets les avantageant sans augmenter les taxes. En ce sens, les forces sociales internes n'ont pas modifié leurs pratiques habituelles. Elles se sont manifestées comme en retrait d'actions pouvant avoir des incidences sur la relance du milieu. Donc, en attente de solutions externes. Dans ce contexte, seuls des agents intermédiaires pouvaient s'affirmer, ce qui se produisit, témoignant ainsi de l'état des rapports entre les forces en présence. Comme ces agents sont surtout des éléments de la petite bourgeoisie nouvelle et traditionnelle et qu'ils reçurent un appui des gouvernements supérieurs, ils renforcèrent leur position.

À Thetford Mines, ce sont les promoteurs du développement d'industries de transformation qui ont marqué des points avec la collaboration des gouvernements supérieurs. Certes, il y eut diminution des affrontements et affirmation de collaboration dans plusieurs entreprises, confirmant les vues de De Alessis. Toutefois, aucun projet alternatif collectif n'en est ressorti. Il y eut, en fait, deux projets, chacun émanant des forces sociales

<sup>11</sup> Voir, à cet égard, Rochette (1985) qui a fait l'analyse de la firme Métallurgie Frontenac.

qui s'opposent localement. Dans l'un et l'autre cas, la force opposée était évacuée du processus de conception, révélant l'état particulier des rapports entre les forces sociales du milieu. Le support externe fourni au projet de relance industrielle avantagera les promoteurs dans un contexte où la maind'œuvre a été fortement secouée et invitée à des pratiques de collaboration.

En somme, dans chaque centre, les colorations que nous avions prévues se sont confirmées. À St-Georges, l'exacerbation théoriquement possible ne s'est pas manifestée tandis qu'à Thetford Mines et Plessisville, les rapprochements prévisibles n'ont pas été privilégiés. S'il y eut rapprochement à ces deux endroits, ce fut au sein de chacune des forces en présence, non entre elles. Dans le cas de la bourgeoisie et de la petite bourgeoisie, un rapprochement s'est même fait avec des agents analogues dans les gouvernements supérieurs, ce qui a permis d'affermir leur position locale.

# □ Conclusion

Au delà des colorations particulières des pratiques sociales à Plessisville, St-Georges et Thetford Mines pendant la crise, il ressort des trois cas analysés que les éléments de la bourgeoisie et de la petite bourgeoisie traditionnelle et nouvelle ont réussi à maintenir leur hégémonie locale, voire à la renforcer avec ou sans la collaboration des gouvernements supérieurs. Ce maintien et ce renforcement se sont concrétisés dans chacune des trois sphères d'activités. Quant au prolétariat, ce fut différent. Son approche revendicative perdant tout sens en période de crise, il s'est retrouvé en position de recul, ce qui a contribué à l'affaiblissement de son influence sur le pouvoir localement exprimé. En réalité, tout s'est passé comme si la crise était une occasion pour le patronat de resserrer ses liens, de formuler des projets de relance et d'affirmer sa cohésion alors que le prolétariat accentuait ses divisions, pansait ses blessures et se plaçait en attente.

Voilà l'image d'ensemble qui se dégage des cas analysés, ce qui met en question le modèle de De Alessis (1975) dans la mesure où ce dernier met l'accent sur des collaborations nouvelles. Notre analyse ne permet aucunement d'avancer qu'il y eut des pratiques annonçant des formes nouvelles de relations entre les classes sociales. Aussi, sommes-nous enclin à penser que le modèle de De Alessis a plus de chance de s'affirmer là où l'organisation des forces sociales présente des disparités importantes, comme c'est le cas à St-Georges, ou lorsque cette organisation est embryonnaire, ce qui peut être l'une des particularités des pays où les forces prolétariennes sont peu développées. Dès qu'il y a des bases organisationnelles fortes pour chacune des principales forces en présence, le modèle ne passe pas. Les collaborations collectives escomptées deviennent partielles et passagères. Ce sont plutôt les collaborations entre les éléments d'une même force qui s'affirment et ce, parfois au delà des limites locales du pouvoir.

Cette conclusion rejoint d'une certaine manière les propos de Duncan et Goodwin (1982) dans la mesure où elle confirme leur thèse concernant l'existence d'une conscience locale différenciée qui ne peut pas être réduite simplement à une conscience nationalement exprimée. Les consciences localement différenciées se sont, quant à nous, exprimées par des pratiques différenciées renvoyant en fait aux relations de classe et à ce qui en constitue les bases. Ces pratiques ont réfléchi les formes de rapports existant entre ces forces. En cela, elles sont devenues le miroir de l'état des rapports entre les classes.

Cette illustration nous éloigne de certaines thèses fonctionnalistes du pouvoir local qui, tout en négligeant les rapports sociaux de production, valorisent par exemple les élites. Certes, il est toujours possible d'analyser les dynamismes locaux de cette façon mais encore faut-il bien saisir ce que représentent et véhiculent ces élites. Notre illustration nous éloigne aussi des simplifications parfois abusives qui ont marqué le courant structuralomarxiste, notamment celles issues d'une absence de prise en compte du développement historique des forces sociales localement actives qui ont une incidence dans des sphères de pouvoir d'un territoire limité dans l'espace. Elle invite plutôt à bien situer ces forces et à analyser leur déploiement à travers les faits et gestes qu'elles expriment.

Dans cette optique, il deviendrait possible de construire des théories intermédiaires pour expliquer les manifestations du pouvoir local dans une formation sociale donnée. Il suffirait de bien cerner les variables utilisées pour caractériser l'état des rapports entre les forces sociales et leur niveau d'organisation. La comparaison que nous avons faite entre les trois centres ouvre la porte, pensons-nous, à une approche de ce type susceptible de mieux saisir les dynamismes locaux, de les comparer, de dégager, pour chaque formation, les variations et les conditions de leur émergence et, ainsi, d'être en mesure de réaliser des prévisions et d'en vérifier la portée.

# **BIBLIOGRAPHIE**

AUFFRAY D., M. Collin, T. Baudoin et A. Guillerm 1979 La grève et la ville. Paris: Christian Bourgois Éditeur.

# **BACCIGALUPO A.**

1984 Les municipalités. Montréal: Agence d'Arc Inc.

# BARABÉ G.

1982 Loisir et pouvoir local à Plessisville. Thèse de maîtrise, Département d'anthropologie, Université Laval, Québec.

# **BARITEAU C.**

1983 « Effets locaux de la crise : l'exemple de Plessisville », in ACSALF : Colloque 1982, Les enjeux sociaux de la décroissance. Montréal: Éditions Saint-Martin: 201-219.

### BARITEAU C.

1978 Liens de dépendance et stratégies de développement : le cas du Havre aux Maisons (Iles de la Madeleine). Thèse de doctorat, Département d'anthropologie, Université McGill, Montréal.

# BARITEAU C., M. Lavallée et J.P. Garneau

1985 « La participation au travail : incidences du milieu sur les intérêts et les attentes des futurs participants », à paraître dans *Travail et Société*.

# BARITEAU C., P. Durand et L. Pilon-Lê

1983 Le pouvoir local. Précisions conceptuelles et méthodologiques pour une analyse marxiste. Québec: Documents de recherche, Laboratoire de recherches anthropologiques, Université Laval.

# BÉLANGER J. et C. Rondeau

1983 « Le syndicalisme dans l'entreprise : tendances récentes et analyse », in Actes du colloque sur la syndicalisation dans le secteur privé au Québec. Québec: Presses de l'Université Laval: 15-36.

#### BIHR A.

1984 « Le champ aveugle de la lutte de classe », L'homme et la société, 71-72: 99-131.

# **BISSONNETTE J.**

Le pouvoir local à Thetford Mines: analyse des transformations contemporaines. Thèse de maîtrise, Dépt. d'anthropologie, Université Laval, Québec.

# BLEITRACH D., J. Lojkine, E. Oary, J. Delacroix et C. Maheu

1981 Classe ouvrière et social-démocratie : Lille et Marseille. Paris: Éditions sociales.

#### BOILY R.

1982 « Les partis politiques québécois : perspectives historiques », in V. Lemieux, Personnel et partis politiques au Québec. Montréal: Boréal Express: 27-68.

### DE ALESSIS L.

1975 « Toward an Analysis of Post Disaster Cooperation », American Economic Review, LXV: 127-138.

# DESMARAIS J.

1984 « Le syndicalisme québécois aujourd'hui : une tendance préoccupante et un débat à faire », *Interventions économiques*, Coll. Études d'économie politique no 1: 57-68.

# DORÉ G.

La politique sociale comme pratique de classe. Conception et application monographique d'une grille d'évaluation des luttes populaires sur des enjeux de politique sociale. Thèse de doctorat, Département de sociologie, Université Laval, Québec.

## DUNCAN S.S. et M. Goodwin

The local state and restructuring social relations: theory and practice », International Journal of Urban and Regional Research, 6, 2: 187-204.

### FRANCIS H. et D. Smith

1980 The Fed: a History of South Wales Miners in the Twentieth Century. Londres: Lawrence and Wishart.

#### GAGNON D.

1983 La féminisation du marché du travail : une stratégie de la gestion capitaliste de la main-d'œuvre. Thèse de doctorat, Département de sociologie, Université de Montréal. Montréal.

### GODBOUT J.

1985 « L'élu municipal : un acteur politique menacé ? », L'analyste, 9: 56-60.

1983 La participation contre la démocratie. Montréal: Éditions Saint-Martin.

## HAMEL P. et Y. Bélanger

1985 « Les régions face au réajustement des politiques gouvernementales », Cahiers de recherche sociologique, 3, 1: 99-118.

# HARLOE M. (éd.)

1977 Captive Cities. Toronto: John Wiley and Sons.

### INGERMAN S.

1983 « La syndicalisation dans le contexte économique québécois », in Actes du colloque sur la syndicalisation dans le secteur privé au Québec. Québec: Presses de l'Université Laval: 37-68.

#### JALBERT L.

1985 • Décentralisation ou autonomie administrée : éléments de synthèse et de réflexion sur la réforme municipale et régionale au Québec », Cahiers de recherche sociologique, 3, 1: 55-74.

### LAVALLÉE M.

1981 Pouvoir local et classes sociales à Plessisville. Thèse de maîtrise, Département d'anthropologie, Université Laval, Québec.

# LEMIEUX V.

1985 Systèmes partisans et partis politiques. Montréal: Presses de l'Université du Québec

### MACINTYRES.

1980 Little Moscows: Communism and Working-Class Militancy in Interwar Britain. Londres: Croom Helm.

### NOWAK P.J., R.E. Rickson, C.E. Ramsey et W.J. Goudy

1982 Community Conflict and Models of Political Participation », Rural Sociology, 47, 2: 333-348.

#### ROCHETTE R.

1985 « L'affirmation du contrôle dans une entreprise participative », in Actes du colloque de l'ACSALF sur le contrôle social en pièces détachées, Les Cahiers de l'ACFAS, 30: 127-141.

# ROY A.

1983 Accumulation du capital et bourgeoisie industrielle à St-Georges de Beauce.
Thèse de maîtrise, Département d'anthropologie, Université Laval, Québec.

#### SAINT-PIERRE C.

1974 • De l'analyse marxiste des classes sociales dans le mode de production capitaliste », Socialisme québécois, 24: 9-33.

# **RÉSUMÉ / SUMMARY**

# Crise et stratégies locales : Plessisville, St-Georges, Thetford Mines

D'une analyse comparée des stratégies déployées face à la crise dans trois petits centres industriels québécois, Plessisville, St-Georges et Thetford Mines, il ressort que leur diversité n'est en réalité que le miroir des différences qui caractérisent l'organisation des classes sociales dans chacun d'eux. En cela, ce texte se veut une suggestion de la prise en a été rendue possible par la sélection de centres industriels de dimension restreinte en a été rendue possible par la sélection de centres industriels de dimensions restreinte possédant des différences importantes en ce qui a trait aux rapports entre les classes sociales en présence.

# Crisis and local strategies: Plessisville, St-Georges, Thetford Mines

From a comparative analysis of local strategies during the crisis in three small industrial centers, Plessisville, St-Georges and Thetford Mines, the author shows that their differences reveal differences in the organization of the social classes in each center. This demonstration has been possible by the selection of industrial centers of small dimension where the relations between social classes were known to be different. The author suggests, in conclusion, to take this factor into account to study local strategies of development because it gives sense of the local actions.

Claude Bariteau Département d'anthropologie Université Laval Ste-Foy, P.Q. Canada G1K 7P4